

Charte d'organisation 2026
Championnat et Coupe du Grand Est
VTT Cross-Country (XCO)

➤ **Pourquoi une Charte ?**

La présente charte vise à proposer et à aider les organisateurs d'événements sportifs du type « **Championnat et Coupe du Grand Est VTT Cross-Country** », de repères et de conseils pratiques. L'objectif est de les orienter dans leurs démarches, pour :

- Améliorer la qualité des manifestations sportives,
- Limiter l'impact de leur activité sur le milieu environnant,
- Concilier au mieux les intérêts des différents usagers des espaces et sites naturels.

➤ **Règlementation**

- L'organisateur est conscient de ses responsabilités et respecte ses obligations légales et réglementaires (déclarations aux préfectures, assurances,...),
- L'organisateur devra établir un dossier de course (*6 à 8 semaines avant l'épreuve*) et le transmettre par mail (ffcgrandest.comite@orange.fr) au comité régional : Maison Régionale des Sports (13, rue Jean Moulin – 54510 Tomblaine). Ce dossier de course devra être transmis aux arbitres le jour de l'épreuve, avec les documents spécifiques qu'il aura reçu (par courrier électronique) de la part du secrétariat du comité régional.
- **L'organisateur prendra les mesures nécessaires pour assurer les participants occasionnels, (Pass découverte ou Pass Accueil, forfait assurance pour les participants occasionnels auprès de l'assureur fédéral,...),**
- Demande d'autorisation de passage aux propriétaires des voies privées s'il y en a.

➤ **Tarification / Engagements**

- L'organisateur s'engage à suivre la politique tarifaire du Comité Grand Est concernant le prix de l'engagement. Si un club organisateur doit pour des raisons valables augmenter les tarifs, il doit en faire la demande, avant inscription aux calendriers, auprès du Comité qui donnera un avis sur cette demande,
- Les inscriptions à l'épreuve devront obligatoirement se faire via la plateforme FFC « Espace Club ». Les non-licenciés FFC devront s'inscrire auprès du club organisateur,
- L'organisateur devra prévoir des listes d'émargements (comportant l'identification du coureur, son numéro de licence, le nom du club, sa date de naissance, la catégorie de licence), que les compétiteurs devront signer au moment du retrait de la plaque de guidon, voir aussi des dossards.
- Les non licenciés devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition, et une carte d'identité.

- L'organisateur en coordination avec les membres de la CRVTT et le jury des arbitres présents le jour, géreront les engagements sur place possibles. Ceux-ci restent autorisés exceptionnellement avec une majoration de tarification pouvant aller de 2 à 10€. (à l'exemple de la réglementation FFC, Coupes de France, Championnats, le permettant).

➤ Plaques et Dossards

- L'organisateur prendra le soin, dans la mesure du possible, de différencier les numéros de course par catégories,
- Le retrait des plaques et dossards devra être possible au moins **1h30** heures avant le départ et sera clos **30 mn** avant le départ,
- Un plan du parcours affiché prêt de l'endroit du retrait des dossards est le bienvenu.

➤ Organisation de l'épreuve

- L'organisateur mettra à disposition du Collège des Arbitres, un arbitre « **club** » durant toute la durée de l'épreuve,
- Les reconnaissances étant interdites pendant les courses, l'organisateur prendra soin d'indiquer sur le programme de l'épreuve des plages horaires de reconnaissance, ainsi que les dates de reconnaissances prévues les jours précédents la course.
- Pour les adultes, une reconnaissance sera possible une fois la course U15 terminée.

Programme

- Idéalement, l'organisateur devra prévoir dans son programme de course des horaires de départs selon le tableau ci-dessous :

Coupe Grand-Est – VTT XCO			
Jeunes – G/F			
Heure départ	Catégories	Temps Mini.	Temps Maxi.
9h30	U7 / U9 Garçons et Filles	5 à 8 min.	8 à 12 min.
9h45	U11 Garçons et Filles	12 min.	20 min.
10h30	U13 Garçons et Filles	20 min.	30 min.
11h15	U15 Garçons et Filles	30 min.	45 min.
Adultes			
12h45	U19 Hommes	1h00	1h15
12h46 (*)	U17 Femmes	0h45	1h00
	U19 Femmes	1h00	1h15
	U23/SEN/MAS - Dames	1h15	1h30
12h50 (*)	U17 Hommes	0h45	1h00
14h30	Seniors / U23 / Masters 35 - Hommes	1h20	1h40
14h35 (*)	Master 40 / 50 – Hommes - Tandems	1h15	1h30

(*) : Pour les départs décalés, les écarts seront définis par les arbitres et l'organisateur en tenant compte du temps au tour, des conditions météo et du nombre d'engagés(es) en sachant que 5' entre chaque départ est la base initiale.

Championnat Régional Grand-Est – VTT XCO (sur une journée)			
Heure départ	Catégories	Temps Mini.	Temps Maxi.
9h00	U15 Hommes et Femmes	0h30	0h45
10h15	U17 Hommes	0h45	1h00
11h30	U19 Hommes	1h00	1h15
13h45	Masters 40 / 50 - Hommes	1h15	1h30
13h50	U17 Femmes	0h45	1h00
	U19 Femmes	1h15	1h15
	U23/SEN/MAS - Dames	1h20	1h40
15h30	Seniors / U23 Hommes / Masters 35 - H	1h20	1h40

Championnat Régional Grand-Est – VTT XCO (sur deux jours)			
Heure départ	Catégories	Temps Mini.	Temps Maxi.
1^{er} Journée	U15		
11h00	U15 Hommes et Femmes	0h30	0h45
2^{ème} Journée	U17 à Masters		
9h00	U17 Hommes	0h45	1h00
10h15	U19 Hommes	1h00	1h15
11h30	Masters 40 / 50 Hommes	1h15	1h30
13h45	U17 Femmes	0h45	1h00
	U19 Femmes	1h00	1h15
	U23/SEN/MAS - Dames	1h20	1h40
15h30	Seniors / U23 / Masters 35/ Hommes	1h20	1h40

Parcours :

- Le parcours, d'une distance comprise entre 4km et 6km, devra mettre en valeur les dispositions athlétiques et techniques des compétiteurs (en privilégiant la notion de trèfle ou de huit sans croisements, sauf avec réalisation d'une passerelle),
- Prévoir le cas échéant des sections de replis en cas de mauvaise météo,
- Du matériel de protection devra être mis en place si nécessaire,
- L'organisateur devra mettre en place des contrôles de passage sur les parcours pour que les arbitres puissent vérifier les pointages réalisés,
- L'organisateur mettra en place des zones matérialisées d'assistance technique (simple ou double). Ces dernières devront être positionnées proche de la zone d'arrivée afin de permettre un facile contrôle à vue de la part des arbitres,
- Les arches gonflables sont interdites en tout point du parcours,
- L'organisateur doit être en mesure de présenter à la CRVTT le tracé du parcours 2 mois avant l'épreuve pour vérification et visite éventuelle du site par l'un de ses représentants.

Zone de départ :

- Le départ devra être réalisé sur un espace plat ou en légère côte,
- L'aire de départ sera matérialisée à l'aide de piquets, de rubalise et /ou de barrières,
- La ligne de départ devra être tracée au sol (plâtre, peinture biodégradable...), et devra être suffisamment large pour permettre le positionnement d'un minimum de 5 coureurs sur la ligne,
- Un système de sonorisation sera un plus important pour l'appel des coureurs,

Zone d'arrivée :

- La ligne d'arrivée devra être matérialisée au sol,
- L'arrivée devra être réalisée sur un espace plat ou en légère côte,

➤ **Signalétique :**

- Le parcours devra être balisé si possible le mercredi précédent la course et au plus tard la veille de la manifestation,
- Le balisage du parcours devra être fait avec un support de flèches pouvant être vues facilement par un vététiste à pleine vitesse.
- Les flèches ne devront pas se détériorer en cas de mauvaise météo (pluie, vent...), et devront être placées judicieusement avant les croisements,
- Il est vivement conseillé d'effectuer une reconnaissance-vérification du parcours tôt le matin avant le 1^{er} départ, avec du matériel de fléchage afin de remédier à l'absence de flèches due aux intempéries ou à d'éventuels actes malveillants,
- Des bénévoles pourront être placés aux endroits stratégiques et pouvoir réagir en cas de chute. Ces derniers devront disposer d'un moyen de communication,
- Les points particuliers de sécurité du parcours sont à signaler à l'aide des pancartes adéquates,
- Les éléments dangereux présents sur le parcours (pierres, souches, racines...) pourront être colorés (plâtre, peinture biodégradable,...).

➤ **Sécurité ...**

- L'organisateur mettra en place un dispositif de secours et d'évacuation selon les normes imposées par la Préfecture et les autorités compétentes,
- Les secours seront postés aux endroits stratégiques et en nombre suffisant sans oublier la ligne d'arrivée,
- Les moyens de communication (radio et/ou téléphone) seront adaptés

➤ **Eco-Responsabilité ...**

- Tout organisateur adoptera des principes visant à contrôler et limiter l'impact de sa manifestation sur l'environnement. Il aura toujours présent à l'esprit le respect de la nature, des propriétés privées, des sites et des itinéraires de pratique.

➤ Résultats / Classements ...

- Les classements seront réalisés par les arbitres,
- Les classements seront affichés après avoir été signés par l'arbitre juge d'arrivée (avec mention de l'heure d'affichage),
- Lors de chaque épreuve seront établis les classements par catégorie,
- L'organisateur et/ou les arbitres devront faire parvenir les classements aux personnes ayant en charge les classements généraux et les réseaux sociaux à savoir :
 - Thierry NUNINGER : t.nuninger@evhr.net
 - Alexandre MELLARD : alexandre.mellard@gmail.com
 - Réseaux sociaux : m.cre@dev.ffc.fr
 - Comité : ffcgrandest.comite@orange.fr

➤ Epreuves Coupes Grand Est / Championnat / TRJV : Prise en charge des arbitres officiels

- L'organisateur règlera les frais des arbitres (vacation, déplacement) sur présentation d'une note de frais,
- Pour les épreuves se déroulant sur deux jours, l'organisateur prendra en charge l'hébergement et la restauration des arbitres venant de plus de 70kms.

➤ Informations / Contact ...

- La réussite et le bon déroulement d'une épreuve ne tiennent parfois qu'à peu de choses. Une bonne relation et communication doivent permettre d'éviter tous les écueils.

A cette fin vous trouverez ci-dessous les coordonnées de principaux responsables :

Noms	Fonction	Contact
Alain GHILONI	Président de la CRVTT	alain.ghiloni@orange.fr 06 62 36 50 28
Jérémy VINCENT	Responsable des Arbitres	jeremy.vincent08170@gmail.com 06 89 68 87 38
Alexis ZENON	Resp. Adj. des Arbitres	alexis.zenon@gmail.com 06 14 58 78 27

➤ **Retour de la Charte d'organisation :**

- **Ce document une fois signé devra être retourné (6 semaines avant l'épreuve), avec les détails d'organisation et accompagné du règlement (Chèque au nom du Comité Régional du Grand-Est de Cyclisme FFC) à l'adresse suivante : Comité Régional du Grand-Est de Cyclisme / adresse : 13, rue Jean Moulin – 54510 Tomblaine). (@ : ffcgrandest.comite@orange.fr)**

Charte d'organisation 2026 – Championnat et Coupe Grand-Est VTT XCO

*(page en renvoyer en pdf, complétée du cachet
et de la signature du Président du club organisateur)*

Intitulé de l'organisation :

Nom du club organisateur :

Date et lieu de l'organisation :

A **Le**

Cachet du club et signature du Président du club

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)